



À COMPTER DE L'ANNEE 2026

Pour les Communes de : Azerailles, Baccarat, Bertrichamps, Chanteheux, Chaufontaine, Chenevières, Croismare, Deneuvre, Flin, Fontenoy la joute, Fraimbois, Gélacourt, Glonville, Haudonville, Hériménil, Lachapelle, Lamath, Laronxe, Lunéville, Moncel les Lunéville, Moyen, Saint-Clément, Thiaville Sur Meurthe et Xermaménil

À ENVOYER AU SERVICE FINANCES DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU TERRITOIRE DE LUNÉVILLE À BACCARAT :

- Par mail : redevance.asst@delunevilleabaccarat.fr
- Par courrier au 11 Avenue de la Libération 54300 LUNEVILLE.

ENTRE L'Abonné,

Nom(s)* :

Prénom(s)* :

Adresse d'envoi* :

Code postal* : **Ville* :**

Adresse de consommation (si différente de l'adresse d'envoi) :

Code postal : Ville :

Tél. Domicile : / / / /

Mail :

Composition du foyer* :personnes

ET

La Communauté de Communes du Territoire de Lunéville à Baccarat, représentée par son Président, Monsieur Geoffrey MERESSE-VOLLEAUX,

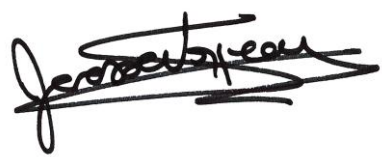
Il est convenu ce qui suit :

Sur la base du règlement de prélèvement automatique pour paiement de la redevance assainissement collectif, le redevable peut acquitter ses factures de redevance assainissement en souscrivant le présent contrat de prélèvement mensuel automatique.

Les prélèvements seront effectués le 10 de chaque mois sur une durée maximale de 10 mois (réduite selon la date de réception du contrat), en fonction de la commune de consommation. Le solde restant sera quant à lui prélevé 30 jours après réception de la facture.

Le présent contrat vaut acceptation du règlement financier délibéré sous le numéro 2024_202.

Je (Nous) soussigné(e.s) redevable(s) ci-dessus désigné(e.s), demande le prélèvement automatique mensuel de ma facture de redevance assainissement sur le compte bancaire joint à ce contrat.

<p>Le Président, M. Geoffrey MERESSE-VOLLEAUX</p> 	<p>Le(s) redevable(s), Bon pour accord de prélèvement (<i>signature obligatoire</i>)</p> <p>À.....Le.....</p>
---	---

La signature du présent contrat de prélèvement mensuel vaut acceptation du règlement financier de prélèvement, consultable en ligne sur www.delunevilleabaccarat.fr. L'abonné s'engage à respecter toutes les clauses dudit contrat.

PIECES A JOINDRE POUR PRISE EN COMPTE DE LA DEMANDE :

- Le présent contrat de prélèvement dûment rempli et signé
- Un Relevé d'Identité Bancaire (RIB au format IBAN)
- Le mandat de Prélèvement dûment rempli et signé (il se trouve au dos de ce présent contrat) →



MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA

DEMANDE ET AUTORISATION DE PRELEVEMENT DE LA REDEVANCE ASSAINISSEMENT COLLECTIF

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez la Communauté de Communes du Territoire de Lunéville à Baccarat (CCTLB) à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte conformément aux instructions de la CCTLB.

AUTORISATION DE PRELEVEMENT

Titulaire du compte :

NOM(S) :

PRENOM(S) :

ADRESSE :

CODE POSTAL :

VILLE :

Désignation du compte à débiter :

IDENTIFICATION INTERNATIONALE (IBAN)

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Code BIC

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Établissement bancaire du teneur de compte à débiter :

Nom de la Banque :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Fait à :

Le :

Signature :

--

Les informations contenues dans la présente demande ne seront utilisées que pour les nécessités de la gestion et pourront donner lieu à l'exercice du droit individuel d'accès du débiteur ci-dessus, dans les conditions prévues par la délibération n°80-10 du 01/04/1980 de la Commission Nationale informatique et Libertés.